

Pôle Espaces Publics

N/Réf. : DV/SR/VC/FD/AG/26/AUT/214

Affaire suivie par **Françoise DOMERGUE**

Téléphone : 04.74.43.19.00

fdomergue@bourgoinjallieu.fr

AUTORISATION

Objet : Autorisation Occupation du Domaine public
Marché des créateurs Foire Saint-Michel

Le Maire de la Commune de Bourgoin-Jallieu,

AUTORISE par la présente,

L'établissement « Laisse'prit chien », représenté par Mme Aurélie RENAUD – 7 lotissement Domaine des Bresses – 38790 DIEMOZ,

A installer un stand

Avenue Professeur Tixier (entre la Mie Câline et le laboratoire Noviale)

Le samedi 26 septembre 2026 de 10h00 à 19h00

à l'occasion du marché des créateurs de la foire St-Michel

Pour l'installation, le bénéficiaire devra se présenter à un agent du service Economie de la ville au niveau du rond-point de la Folatière impérativement entre 7h00 et 9h00.

Le permissionnaire sera tenu de s'acquitter des redevances calculées en fonction de la surface et des linéaires relevés contradictoirement. Un avis de somme à payer lui sera envoyé par la Trésorerie Principale de Bourgoin-Jallieu. Les tarifs appliqués sont référencés dans la décision de voirie DC 2018-176.

Les lieux devront être rendus propre.

A Bourgoin-Jallieu, le 21 septembre 2026

Séverine REVEL

Directrice des Services Techniques

